

# Les permis miniers, risque majeur pour l'eau en Pays de Lorient

*(Plume Citoyenne) Une centaine de personnes ont assisté à la réunion publique organisée vendredi dernier par six associations de protection de l'environnement (Eau & Rivières de Bretagne, UMIVEM, Cohérence, Nature & Culture, AAPPMA du Pays de Lorient, AAPPMA de Plouay). L'objectif : informer la population de Lorient Agglo des conséquences des trois permis miniers octroyés à Variscan en centre Bretagne sur les bassins versants du Blavet et du Scorff et tout particulièrement pour leur alimentation en eau potable.*

Un stand d'information permettait de s'informer sur les permis de Loc Envel, Silfiac et Merléac et sur les actions des associations actives sur ces périmètres.

Après quelques mots d'accueil d'Elodie Martinie-Cousty, présidente de l'UMIVEM, une première présentation par D. Williams a permis de poser le contexte réglementaire et géographique avant d'aborder les impacts prévisibles des mines que l'entreprise a le droit d'ouvrir si elle le souhaite : énormes besoins en énergie et en eau, pollutions de l'eau, impacts paysagers des stockages de déchets miniers, destructions d'emplois dans l'agriculture, les industries agro-alimentaires, le tourisme, etc... Avec une question fondamentale : comment le gouvernement qui a fait voter en 2015 la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte, qui a signé la COP21 en 2016 peut-

il vouloir relancer l'activité minière, destructrice de ressources non renouvelables ? Et si on recyclait ? Et si on développait des matériaux de substitution ?

Lylia Le Goff, médecin, a ensuite pris la parole pour détailler les impacts environnementaux et sanitaires des mines à venir, et les raisons de s'y opposer. La pollution des eaux souterraines et de surface par les déchets miniers toxiques, leur acidification, la pollution de l'air par les poussières, le relargage de radioactivité viendront s'ajouter aux pollutions existantes générées par l'agriculture et l'industrie. L'incapacité de l'Etat français à gérer les conséquences des mines et son mépris des populations touchées sont avérés, comme l'atteste l'exemple comparable de communes des Cévennes, « paradis verts devenus un enfer » selon le magazine d'investigation de FR3. Il est donc indispensable d'informer la population et de susciter une mobilisation citoyenne pour que les autorités communales, départementales et régionales se saisissent du dossier, comme le pays de Lorient dans les années 1980 avait fait échec à un projet de mine d'uranium dans la forêt de Pontcallec en organisant une commission d'enquête.

Enfin, Jean-Claude Pierre a rappelé que ce sont les citoyens qui ont gagné des combats pour la protection de la nature. Il rappelle ceux de Pont-Scorff contre les piscicultures, celui de Hennebont contre la construction d'une digue à l'embouchure du Blavet. Des combats menés contre l'administration pour servir l'intérêt général : protéger les populations, leur assurer un cadre de vie de qualité et surtout une eau potable non dangereuse pour leur santé.

Il rappelle que Le Salvador a interdit cette semaine toute activité d'extraction minière sur son territoire : trop de pollution qui exposerait sa population à de trop importants risques sanitaires. Notre Etat peut décider de même avec l'appui des citoyens !

Une autre société est à construire !

Il est indispensable de se lever vent debout contre ces permis !

Le débat qui a suivi a bien animé la salle avec la prise de paroles notamment du député Philippe Noguès, du sénateur Joël Labbé et du conseiller départemental Christian Derrien.